

Sujet: [INTERNET] avis sur le projet Agrogaz

De : Pierre Leconte <pileconte@yahoo.fr>

Date : Thu, 8 Jun 2017 07:38:17 +0000 (UTC)

Pour : "pref-agrogaz@hautes-pyrenees.gouv.fr" <pref-agrogaz@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Pierre Leconte

10 chemin de Carpoulet

65220 Fontrailles

à Monsieur le Commissaire Enquêteur

pour le projet Agrogaz

Monsieur le Commissaire,

Actuellement en déplacement dans le Nord pour des raisons familiales, nous ne pouvons, mon épouse et moi-même, nous rendre à la mairie avant la clôture de l'enquête publique. Aussi nous nous permettons de vous faire part, par écrit, de notre position.

Nous avons emménagé à Fontrailles il y a 20 ans. Nous y avons été très bien accueillis et avons développé d'excellents rapports avec les agriculteurs. En 2002, j'ai été sollicité pour être au Conseil Municipal où j'y suis resté durant 2 mandats. Nous avons eu de nombreux investissements locaux (animation culturelles, ADMR, FCPE...).

Nous sommes convaincus de la nécessité écologique du traitement des déchets agricoles. Mais le projet Agrogaz nous paraît dangereux à plus d'un titre. Nous sommes pleinement d'accord avec les arguments avancés par l'ACERP dont je suis l'actuel président.

Mais nous souhaitons insister particulièrement sur les conséquences désastreuses dans le cas d'un arrêt brutal de cette usine pour cause de dysfonctionnement ou d'accident : conséquences pour les finances des collectivités locales et donc pour les citoyens, et conséquences pour les agriculteurs qui attendent d'urgence de pouvoir traiter leurs déchets. Or ce projet Agrogaz ne nous paraît pas présenter les garanties minimales pour réduire nos inquiétudes.

Je m'en étais ouvert directement auprès du maire de Fontrailles ainsi qu'auprès du président d'Agrogaz ; la réponse fut que « le projet serait réalisé tel quel, qu'on le veuille ou non ». J'ajoute que le président d'Agrogaz m'affirma que « si l'ACERP prenait contact avec FNE, cela constituerait une déclaration de guerre et que nous devrions nous attendre à des représailles ». Ce chantage est bien entendu inacceptable et laisse supposer qu'il y a, dans ce projet, des intérêts qui n'ont rien à voir avec l'utilité publique qu'on est en droit d'attendre. J'avoue avoir été très surpris de l'agressivité du président d'Agrogaz, refusant d'entendre nos inquiétudes.

Je vous prie de croire, monsieur le Commissaire, en l'expression de ma considération et de ma volonté d'œuvrer dans l'intérêt des Fontraillois en vous faisant part de mon point de vue.

Pierre Leconte
Professeur honoraire des universités
Président de l'ACERP